



## **FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN**

180, boulevard René-Lévesque Est, local 105, Montréal (Québec) H2X 1N6

Téléphone : (514) 522-1010 • Télécopieur : (514) 527-3403

Courriel : [frapru@cooptel.qc.ca](mailto:frapru@cooptel.qc.ca) • Web : [www.frapru.qc.ca](http://www.frapru.qc.ca)

Montréal, le 19 août 2009

Aux groupes alliés du FRAPRU

### **OBJET : Campagne en faveur de la ratification par le Canada de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones**

Bonjour,

Nous sollicitons aujourd'hui votre appui sur un autre dossier que le logement. Il s'agit de faire en sorte que le Canada ratifie la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Comme vous le savez sûrement, le Canada a été un des quatre pays à s'y être opposé lors de son adoption à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2007, alors que 143 pays ont voté pour. Depuis ce temps, un des pays dissidents, l'Australie a changé sa position et il semble que la Nouvelle-Zélande et même les États-Unis pourraient faire de même. Il ne resterait alors que le Canada...

Devant ce fait, plusieurs organismes autochtones et non-autochtones, dont le FRAPRU, ont décidé de joindre leurs efforts pour faire pression sur le Canada, notamment en demandant à l'Assemblée nationale du Québec de voter une motion endossant la Déclaration internationale et demandant au gouvernement fédéral de le faire.

Après la publication d'une lettre ouverte en mai dernier, plusieurs regroupements nationaux d'horizons divers ainsi que de nombreuses personnalités ont joint leur voix à cette campagne. Nous cherchons maintenant à élargir les appuis. C'est la raison pour laquelle nous invitons votre organisation à endosser cette lettre ouverte et à nous le faire savoir avant le jeudi 10 septembre, en nous écrivant au FRAPRU, 180, René Lévesque est, bureau 105, Montréal, H2X 1N6 ou au courriel [francois@frapru.qc.ca](mailto:francois@frapru.qc.ca).

En vous remerciant à l'avance.

François Saillant

Coordonnateur du FRAPRU

P.j. Lettre ouverte publiée le 19 mai 2009 dans *Le Devoir*.

P.s. Vous pourrez prendre connaissance de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones à l'adresse web suivante :  
<http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/fr/drip.html>